

Du billard en Nouvelle-France

Gilles Proulx

Volume 2, numéro 4, hiver 1987

Divertissements et sports d'antan

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/6555ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

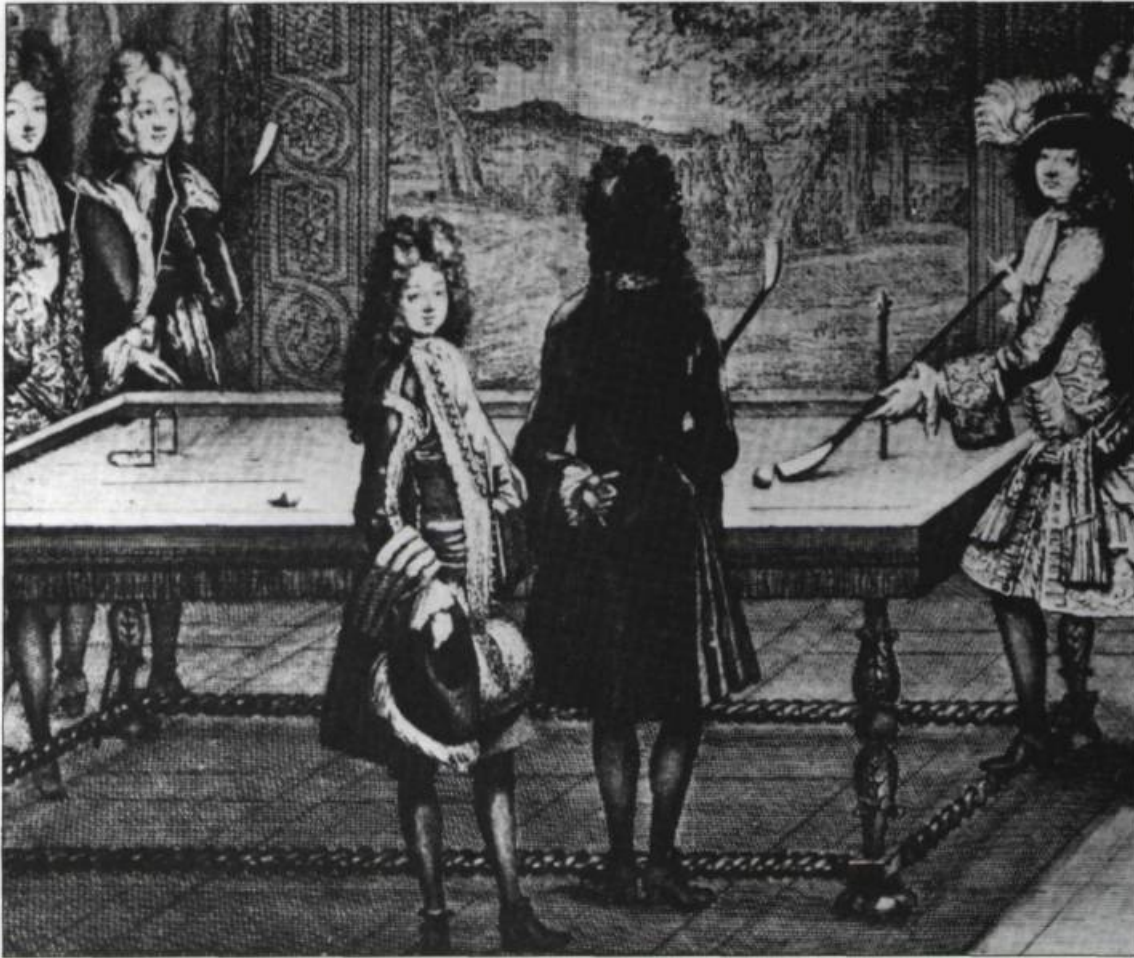
0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Proulx, G. (1987). Du billard en Nouvelle-France. *Cap-aux-Diamants*, 2(4), 37–39.



Au XVII^{ème} siècle les nobles à Versailles se divertissent en jouant au billard. Nos racines, p. 301.

Du billard en Nouvelle-France

*Gilles Proulx**

Le billard, qui a des origines lointaines, connut sa première vogue de popularité sous le règne de Louis XIV, lui-même d'ailleurs joueur très habile. Dans la France du XVIII^{ème} siècle, rares sont les palais de la noblesse ou les résidences de la haute bourgeoisie où on ne trouvait point une table de billard. On sait peut-être moins que le billard fut populaire à Québec dès l'époque de la Nouvelle-France, c'est ce que nous révèle Gilles Proulx.

En août 1742, l'hôtelier québécois Pierre Petitot-Desmaret achète de ses belle-soeur et beau-frère, Marie-Louise Giraud et du charpentier Jacques Clément, «un billard de douze pieds ou environ de longueur sur six ou environ de largeur avec un tapis au quart usé, une toile de Beaufort sous le tapis tel qu'il se trouve monté en la demeure des vendeurs, trois paires de billes neuves et quatre autres vieilles, vingt six masses de billard garnies de leur manche, huit queues, dix lustres de fer

blanc avec leur porte lustres et deux grands bancs». L'ensemble lui coûte 400 livres tournois. Un meuble aux dimensions aussi imposantes, exigeait un bon espace pour son utilisation et requérait des aménagements particuliers. Les aubergistes Jacqueline Deleau et Laurent Normandin procèdent aussi au déplacement de certains cloisons. Ils percent des fenêtres pour installer cette table de billard et

* Historien à Environnement Canada Parcs.

lui fournir un meilleur éclairage. Pareilles exigences spatiales et financières ne mettent pas la possession d'une table de billard à la portée de tous.



Autrefois, le jeu de billard se pratiquait à l'aide de bâtons recourbés.
Nos racines, p. 303.

Les propriétaires

Les actes notariés et les papiers de justice indiquent qu'une quinzaine de tables seulement sont alors disponibles entre 1690 et 1760 à Québec. L'examen de la profession de ces propriétaires indique qu'ils proviennent de tous les secteurs de la société, à l'exception des journaliers et des habitants. Plus du tiers sont des artisans. Cinq d'entre eux, fonctionnaires pour la plupart, proviennent du secteur des services. Cette diversification professionnelle souligne entre autres l'intérêt des différentes couches de la société pour ce loisir.

Les deux tiers des propriétaires réservent leurs tables à une utilisation publique principalement dans l'hôtellerie. Dans les années 1740, les hôteliers Charles Rancour et Antoine- Jean Bachelier se qualifient même de maîtres de

billard. Parmi les hôteliers, on compte dix aubergistes et deux cabaretiers. L'auberge possède habituellement deux pièces de plus que le cabaret. Tous les autres propriétaires sont apparemment des simples particuliers qui n'opèrent pas de commerce avoué. C'est le cas du charretier, Michel Balan Lacombe, du charron Joseph Simon Delorme, aussi bien que du juge Jacques Pinguet.

Malgré le coût relativement élevé des tables de billard, 200 à 400 livres tournois, l'examen des inventaires après décès de dix propriétaires des tels meubles ne révèle pas nécessairement des individus très à l'aise financièrement. De manière générale, leur fortune est même inférieure à la richesse moyenne observée dans les 962 inventaires de biens réalisés entre 1690 et 1760. Deux seuls individus ont des fortunes plus élevées que la moyenne.

De vives rencontres

La fréquentation des établissements commerciaux possédant des tables de billard permet à deux ou quatre personnes de se distraire. Des spectateurs assistent et arbitrent les coups au besoin. Le témoignage du marchand forain Jean Taché en 1739 nous permet de retracer cette atmosphère: *«Etant allé chez Desmaret cabaretier tenant billard à la basse-ville pour y jouer une partie comme il fait tous les jours avec ses amis...»* et, suite à un coup difficile, *«le maître de billard recueillit les voix de la galerie qui était composée de douze à quinze personnes...»*, des marchands-négociants pour la plupart.

Les parties de billard occasionnent souvent des paris et parfois même certains coups dégénèrent en dispute. En 1714, une chicane éclate entre des artisans qui disputent une partie de billard chez Laurent Normandin. Théoriquement ouvertes à l'ensemble de la population, les parties de billard réunissent parfois des gens d'un même milieu socio-économique. Cela est particulièrement évident quand on examine les dettes actives du maître de billard Bachelier. Le document nous montre trente et une personnes, dont deux femmes, endettées pour frais de billard. Toutes appartiennent aux groupes des officiers, fonctionnaires, professionnels et marchands.

Un divertissement populaire

Après les jeux de cartes et de dés, plus facilement accessibles, la fréquentation des établissements de billard semble constituer le divertissement le plus populaire auprès des Québécois. Le nombre des établissements et la diversité sociale des propriétaires comme des clients témoignent de cette popularité. Les

Liste des propriétaires ou locataires de tables de billard

Bachelier, Antoine-Jean: *barbier cabaretier*, 1740

Balan-Lacombe, Michel: *charretier*, 1730

Bredin-Lafontaine, Denis: *maître-doreur et aubergiste*, 1750

Brousseau, Antoine: *taillandier*, 1750

Bureau, Jean: *aubergiste*, 1700

Caen-Lataille, Henri: *tailleur*, 1720

Clément, Jacques: *charpentier*, 1740

Deleau, Jacqueline veuve Daubigny: *aubergiste*, 1710

Dupuy, Claude: *intendant*, 1720

Guérin, Marcel: *pâtissier*, 1750

Lecoq-Saintonge, Jean-Baptiste: *sergent*, 1740

Lepage, Blaise: *aubergiste*, 1720

Normandin-Sauvage, Laurent: *tailleur et aubergiste*, 1700- 1720

Petitot-Desmaret, Pierre: *aubergiste*, 1730-1750

Pinguet-Montigny, Charles: *aubergiste*, 1740

Pinguet-Vaucour, Jacques: *juge*, 1690

Prat, Louis: *marchand et aubergiste*, 1690

Rancour, Charles: *cordonnier et aubergiste*, 1740

Robitaille, Marie Madeleine: *aubergiste*, 1720

Simon-Delorme, Joseph: *charron*, 1730

Voyer, Pierre: *pâtissier*, 1750

Voyer, Robert: *couvreur et cabaretier*, 1690.


jeux de boules et de quilles, que l'on retrouve aussi à Québec, visent peut-être les mêmes catégories sociales mais ils en attirent un bien moins grand nombre. La même situation vaut pour les tables de quadrille et de trictrac. Moins imposantes, physiquement on les retrouve chez des administrateurs publics et quelques marchands.

En somme, la popularité du billard, malgré la dimension et les coûts relativement élevés des

tables, indique bien que la société québécoise du régime français savait se divertir. ♦

Pour en savoir plus.

Cette note de recherche est extraite de la documentation recueillie pour préparer une étude intitulée *Les héritiers de Jacques Boisdon. Portrait de l'hôtellerie québécoise sous le régime français*.

G R O U P E


Le DESIGN,
c'est l'idée qui
prend forme.

Nous concevons
des projets
d'exposition,
de centres
d'interprétation
et de musées.

des

le groupe d.e.s. inc.
DESIGN ET STRATÉGIE

50, Côte Dinan,
Québec, QC
G1K 8N6 •
418/692-0411